



COMMUNIQUE

DG/2026-02-16/001

Mana, le 19 février 2026.

Objet : Organisation prévisionnelle de la mise à disposition de lieux publics / équipements municipaux - Période électorale à venir

Dans le cadre de la préparation de la prochaine période électorale, la Commune de Mana procède au recensement des besoins de lieux publics de la commune destinées à l'organisation de réunions à caractère électoral.

Cette démarche vise à :

- Garantir l'égalité de traitement entre les personnes susceptibles de se porter candidates ;
- Assurer la neutralité du service public communal ;
- Optimiser la planification et la gestion des lieux publics / équipements municipaux ;
- Prévenir les conflits d'occupation et sécuriser les procédures.

À ce titre, toute personne envisageant une candidature est invitée, à titre informatif et sans préjuger d'une déclaration officielle, à transmettre les éléments suivants, par lieux publics :

- Nombre estimatif de réunions ;
- Période(s) souhaitée(s) ;
- Capacité attendue ;
- Nature des réunions (réunion publique, permanence, rencontre restreinte...).

Les réponses sont attendues avant le 26 février 2026 à l'adresse suivante :

 info.contact@mairie-mana.fr

Ce recensement permettra à la collectivité d'établir un cadre d'attribution transparent, équitable et harmonisé, dont les modalités seront précisées dans une communication ultérieure. Les demandes reçues après cette date seront examinées dans la limite des disponibilités des lieux publics et équipements municipaux.

Le présent communiqué constitue une information générale diffusée sur les supports officiels de la commune.